



PRÉFET DE L'EURE

Avis de la CDCEA du 05 juillet 2012

Direction départementale des territoires et de la mer de l'Eure

Secrétariat de la commission départementale de conservation des espaces agricoles de l'Eure

AVIS CDCEA 5 juillet 2012				
DT	n° PC	nom demandeur	avis	observations
Évreux	027 446 12 F0021	M. BONNEL Guillaume	défavorable	le bâtiment n'aurait pas une réelle vocation agricole car disproportionné par rapport à la surface agricole et à l'activité agricole déclarées par le pétitionnaire à la CDCEA; le lien de nécessité n'est donc pas démontré
pont audemer	027 269 12 K0003	M. BUSSY Didier	favorable à l'unanimité	
Évreux	027 446 12 F0020	M DEGROOTE Philippe	favorable à l'unanimité	
Évreux	027 350 12 F0006	EARL Pascal MILCENT	défavorable à la majorité	M. MILCENT Pascal ne justifie la nécessité du dimensionnement et de la localisation choisie pour la construction de son hangar; cette construction contribue au mitage des surfaces agricoles
Évreux	027 043 12 F0003	Mme Hue Laura	favorable à la majorité	la DDTm ne pourra cependant délivrer le permis car Mme HUE Laura ne justifie pas d'une activité agricole effective et n'est donc pas encore exploitante agricole; cf jurisprudence administrative: autorisation d'une maison d'habitation à partir du moment où l'élevage a déjà sa propre activité
Bernay	027 296 12 B0002	M. LEBRUN Patrice	avis favorable avec recommandation d'améliorer l'intégration paysagère du bâtiment	
pont audemer	027107 12 k0006	SCI Ferme du Moulin	avis favorable à l'unanimité	
Évreux	027 446 12 F0015	EARL FIQUET	avis favorable à l'unanimité	